

Le Revenu Universel d'Activité (RUA)

Journée d'étude à l'initiative du syndicat CGT Pôle Emploi Paca

Marseille le 3 février 2022 - Bourse du travail



Fabienne Clamens, Victor Duchesne

Espace revendicatif
*Pôle santé et reconquête
de la Sécurité sociale*

1. Le Revenu Universel

1.1. Trois principes fondamentaux à géométrie variable identifiés dans les théories du Revenu Universel


Universalité

- ▶ Versement sans condition de ressources à tous les membres d'une communauté d'un montant égal
- ▶ Avantages mis en avant :
 - ▶ Simplicité de gestion et aucun indu
 - ▶ Pas de problème de non recours aux droits (stigmatisation, difficultés administratives, etc.)
- ▶ Difficultés principales :
 - ▶ Le montant et donc le coût : un montant suffisant implique un coût élevé
 - ▶ La question des inégalités : équité ou égalité ?
- ▶ Réalité : l'universalité se limite à une communauté restreinte (ville, catégories d'âge ou de population)
- ▶ Solutions proches :
 - ▶ **Versement automatique des prestations** 
 - ▶ Universalité de la solidarité et spécificité des besoins : **1 allocation = 1 besoin** 

Individualisation

- ▶ Versement à l'individu : marque des origines libertaire et libérale du Revenu Universel
- ▶ Avantages mis avant :
 - ▶ Continuité des droits indépendamment de la situation personnelle
 - ▶ Autonomie renforcée notamment pour les femmes
 - ▶ Fin des principes (contraintes ?) fortes sur la vie familiale : mutualisation des ressources
- ▶ Difficultés principales :
 - ▶ Le coût de l'autonomie individuelle - Quel montant pour quel projet de société ?
 - ▶ La question des inégalités : équité ou égalité ?
- ▶ Réalité : système familialisé (Exemple de l'AAH)
- ▶ Solutions proches :
 - ▶ Quasi-individualisation
 - ▶ Personnaliser les droits sociaux : **1 allocation = 1 besoin, partage des allocations familiales**
 - ▶ Le **travail comme première ressource individuelle** : Garantir un travail décent et Augmenter les indemnités individuelles existantes (exemple : allocations chômage)

Inconditionnel

- ▶ Versement sans aucune exigence de contrepartie
- ▶ Avantages mis en avant :
 - ▶ Continuité des droits indépendamment de l'action individuelle : échec du RSA
 - ▶ Liberté maximale dans les choix
- ▶ Difficultés principales :
 - ▶ Acceptabilité politique
 - ▶ Quelle place pour le collectif ? (faire communauté politique)
 - ▶ La question du modèle de justice sociale : mérite individuel et inégalités
- ▶ Réalité : n'existe jamais car les aides sont conditionnées à la recherche d'un emploi (logique de l'insertion économique et sociale, activation des politiques sociales)
- ▶ Solutions proches :
 - ▶ Revenu de participation (Atkinson): définition large de la notion de participation à la société
 - ▶ **Protections fortes et diversifiées associées à des contreparties réduites au maximum** 

1.2. Deux propositions de Revenu Universel

Social-démocrate (Hamon)

- ▶ Justifications :
 - ▶ échec des stratégies actuelles à cause de la financiarisation/mondialisation, pas de compromis comme pendant les 30 glorieuses
 - ▶ Changer le rapport de force employé/employeur
 - ▶ Fin du travail (taxe sur les robots)
- ▶ Projet n° 1 - Revenu universel d'existence à partir du RSA (chiffrage institut Montaigne)
 - ▶ Etape n° 1 - RSA à 600€ à versement automatique pour bénéficiaires actuels et jeunes de 18 à 25 ans
 - ▶ Etape n° 2 - Généralisation à toutes les personnes gagnant moins 2000/2200 net
 - ▶ Etape n° 3 : Passage à 750€ pour tout le monde (51 millions de personnes)
 - ▶ Coût entre 300 et 350 Md€ (450 md€ étape n° 3)
- ▶ Projet n° 2 - Un RSA amélioré
 - ▶ Etapes 1 et 2 avec conditions renforcées (détachement foyer fiscal et dégressivité jusqu'à 1,9 Smic)
 - ▶ Coût ~40 Md€

Conception libérale (Liber - Gaspard Koenig)

- ▶ « L'approche libérale du revenu de base est donc fondée sur la responsabilité pour Friedman, sur l'émancipation pour Foucault, et sur l'autonomie pour Philippe Van Parijs. » (p.62)
- ▶ « Nous appellerons LIBER le **crédit d'impôt mensuel** de 500 euros, et LIBERTAXE l'impôt de 25 %. Les deux forment un tout indissociable : un mécanisme fiscal unique, naturellement progressif et adapté à la diversité des configurations familiales. » (p.62)
- ▶ **500€/mois : pour les flux de consommation** - Contributeur net à partir de 2000€
- ▶ « L'objectif principal est donc d'assurer de manière inconditionnelle la satisfaction des besoins de base, sans paternalisme ni procédures inquisitrices. Un tel projet ne pourra réussir, à la fois socialement et politiquement, que si on prend soin de l'abstraire de toute autre considération plus générale sur l'organisation économique et sociale. » (p.63)
- ▶ Avantages selon les auteurs : pas d'effets de seuil, participation à l'impôt, réactivité, filet de sécurité des « nouvelles formes d'emploi, simplification feuille de paye, sentiment d'utilité des plus démunis, pouvoir de négociation +, réduction des coûts administratifs, compatibles avec les autres prestations
- ▶ Coût au moins **96 Md€** (mais aussi suppression de l'impôt sur le revenu : 72 Md€)
- ▶ Couplé avec une augmentation de la CSG contre les cotisations

Avantages supposés selon les partisans du Revenu Universel sur le plan :

- ▶ Technique : simplification, fiabilisation, etc.
- ▶ Philosophique : l'autonomie
- ▶ Economique : s'adapter à la fin annoncée du travail ou du salariat
- ▶ Social : fin de la pauvreté

Inconvénients généraux du Revenu Universel :

- ▶ Intrinsèquement libéral
- ▶ Ne résout pas les causes de la pauvreté
- ▶ Financement
 - ▶ à coût constant : contre la Sécurité sociale et le service public
 - ▶ Avec de nouvelles recettes : hypothétiques, un autre projet possible
- ▶ Contre le travail : créateur de richesse et base de la société
- ▶ Propositions de mise en œuvre concrète : cheval de Troie libéral et de l'activation des politiques sociales

1.3. Le principe du Revenu Universel, un principe contre le Travail ?

- ▶ La fin du travail comme mythe :
 - ▶ Faux constat
 - ▶ La centralité sociale du travail
 - ▶ Un affaiblissement organisé : la précarisation des travailleurs
- ▶ Financement par l'impôt et une gestion par l'Etat : changement de système contre la Sécurité sociale
- ▶ Entériner l'affaiblissement du salariat
 - ▶ Complémentarité avec des statuts précaires
 - ▶ Le travail seul créateur de richesse au-delà des illusions comptables
 - ▶ Accepter les causes de la privation d'emploi plutôt que de lutter contre

La déconnexion du travail et de sa rémunération : de conséquences graves du point de vue de la CGT

- ▶ Subvention du travail du précaire généralisé en faveur du patronat
- ▶ Fin de la lutte des classes
 - ▶ en faveur des salaires
 - ▶ contre la domination patronale
- ▶ Remise en cause du système de Sécurité sociale
 - ▶ Fin du salaire socialisé ?
 - ▶ Changement de système : impôt et assistance
 - ▶ Etatisation large des missions de la Sécurité sociale

« La production de la richesse ne serait plus le fruit du travail »

- ▶ Pour Denis Merklen, professeur de sociologie, université Sorbonne Nouvelle à Paris dans un article du 25 mai 2020 : « Revenu d'existence et néolibéralisme partagent une même conviction : la production de la richesse ne serait plus le fruit du travail. Une vision qui présente un danger social majeur. »
- ▶ « Ce n'est pas un hasard s'il y a une certaine concomitance entre naissance du néolibéralisme au début des années 70 et projet de revenu universel un peu plus tard...L'idée d'un revenu universel est la réponse d'une gauche alors très minoritaire ou proche de l'écologie à la crise de l'emploi. Mais les deux visions partagent une même conviction : la production de la richesse ne serait plus le fruit du travail.
 - ▶ Par le haut, les colossaux revenus tirés de la spéculation financière,
 - ▶ par le bas les petites prestations rendues par les diverses allocations sociales.
- ▶ Entre les deux, l'immense majorité de la population, les travailleurs salariés et leurs familles qui vivent bel et bien de leur travail et qui représentent toujours plus de 85% de la population active, près d'un demi-siècle après le choc pétrolier de 1973.

1.4. Le Revenu Universel : le dur passage à la réalité et logique de fusion

	Rapport Sirugue (Scénario n° 3)	Rapport Terra Nova	Rapport Aire (Liber)	Rapport IPP (Scénario n° 2)	IPP 2017 revenu de abse (Scénario 1)	Note CAE 2017	Dossier CNAF 2017 Scénario 2
Prestations fusionnées	Minima sociaux	Minimas sociaux	RSA, PA, ASS, ASPA, AAH, prestations familiales	RSA, APL, PPE	RSA, PA, AL	RSA, PA dans un premier temps puis à termes ASS, AL, AAH, ASPA	RSA, PA, AL, ASPA, AAH, MVA
Montant de base	400€/mois/seule	750€/mois/seule	200€/mois <14 ans 270€/mois 14-24 ans 470 > 24 ans	675/mois/seule	725/mois/seul	?	731/mois
Typologie de prestation	Quasi-Individualisation	Semi-Individualisation	Individualisation	Famialisation	Famialisation	Famialisation	Famialisation
Majorations spécifiques	Complément d'insertion (100€/mois) : 18-65 ans Complément de soutien (407€/mois) : + 65 ans, handicapés	Aucune	Majoration handicap, vieillesse	Aucune	Aucune	Majoration logement Majoration handicap Majoration vieillesse	Handicap +40% Personnes âgées : + 30%
Age minimum	18	18	Sans objet	18 ans si non étudiant	25 ans	25 ans, étendue à terme aux moins de 25 ans non étudiant, non cohabitant	Moins de 25 ans décohabitant et non rattachés au foyer fiscal des parents
Différenciation géographique	Via allocations logement			Non dans ce scénario		A terme via la majoration logement	Zone I : +4,5% Zone II : +3%
Coût estimé	?	Entre 9 et 13 md€	?	Raisonnement à budget constant	8 Md€ dont 4 associés à un taux de recours de 100%	?	Raisonnement à budget constant avec hypothèse d'un taux de recours à 90%

2. Le projet du gouvernement

Le Revenu Universel d'Activité (RUA)

2.1. Ambitions initiales et justifications gouvernementales

- ▶ **Simplification** du système des minima sociaux et des prestations sociales
 - ▶ **Rationaliser** le nombre d'aides : ~15 pour le gouvernement

<i>Minima</i>	<i>Minima en extinction</i>	<i>Moins de 10 000 bénéficiaires</i>	<i>Prestations sociales et primes</i>	<i>Dispositifs connexes au RUA</i>
<u>Revenu de solidarité active (RSA)</u>	Allocation temporaire d'attente (ATA)	Allocation de veuvage (AV)	Allocations Familiales	Prime de Noël
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	Allocation équivalent retraite de remplacement (AER-R)	Revenu de solidarité outre-mer (RSO)	<u>Prime d'activité</u>	Tarifs spéciaux
Minimum vieillesse (ASPA et ASA)			<u>Aides au logements</u>	Exonération taxe foncière ou de CSG-CRDS-CASA
Allocation de solidarité spécifique (ASS)				Bourses et exonérations frais de scolarité
Allocation de demandeur d'asile (ADA) ~100 000				Bonification retraite
Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) ~100 000				Chèque énergie
				Complémentaire Santé solidaire

- ▶ **Complexité contestable et focalisation du gouvernement** sur :
 - ▶ RSA : prestation socle
 - ▶ Aides au logement : importantes, généralisée et peu dégressives pour le plus pauvres
 - ▶ Prime d'activité : part variable permettant l'activation de la politique sociale

- ▶ **Simplification** du système des minima sociaux et des prestations sociales
 - ▶ Objectif de limiter le *non recours* aux minima
 - ▶ Quatre formes reprises par la concertation
 - ▶ « *La non-connaissance, lorsque l'offre n'est pas connue ;*
 - ▶ *La non-demande, lorsqu'elle est connue mais pas demandée ; [stigmatisation]*
 - ▶ *La non-réception, lorsqu'elle est connue et demandée mais pas obtenue ;*
 - ▶ *La non-proposition, lorsque l'offre n'est pas activée par les agents prestataires malgré l'éligibilité du demandeur, que celui-ci connaisse ou pas l'offre » (doc 4.4 - p.5)*
 - ▶ (~35% pour le RSA)

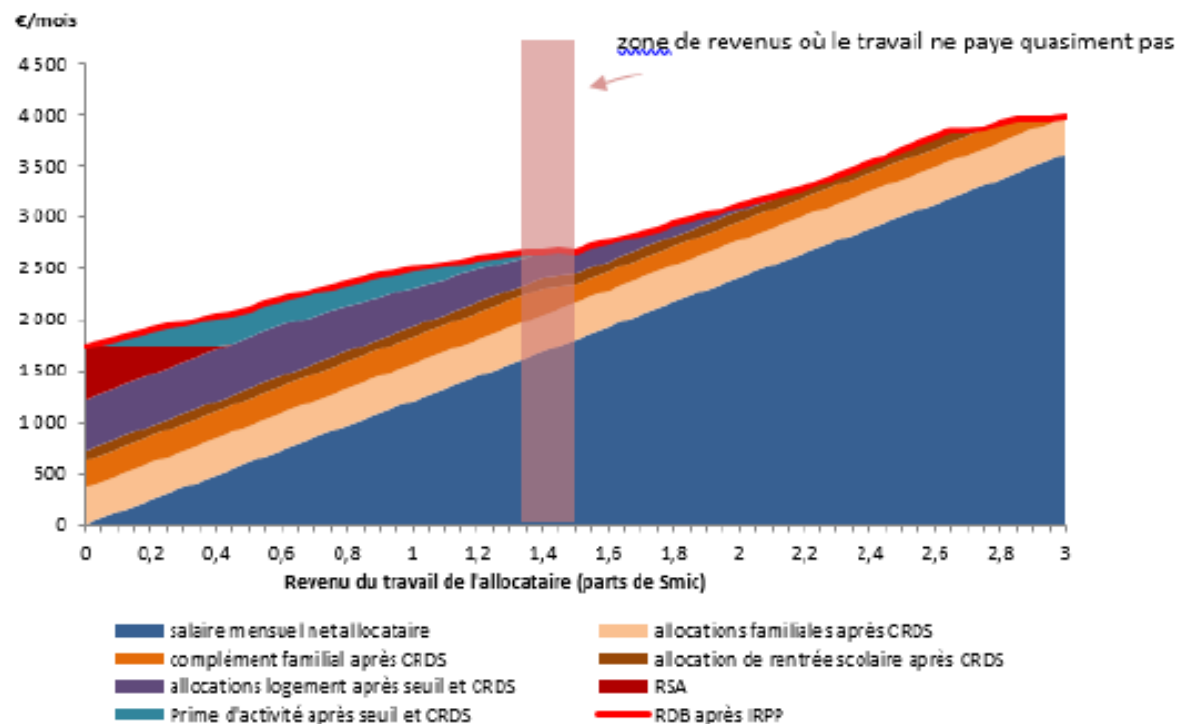
- ▶ Lisibilité : **continuité** et **prévisibilité** des aides (modalités de calcul) (doc 4.4 - pp.14-27)
 - ▶ Ruptures aléas et parcours de vie : séparation, EPHAD, majorité, activité, etc.
 - ▶ Ruptures en raisons des règles d'éligibilité : aide => retraite
 - ▶ Ruptures en raison de « l'action de l'administration : erreur, recours
 - ▶ La question des prestations indues soulignée par les associations

=> **Propagande gouvernementale**

- Maintenir le *gain au travail* dans les situations mixtes de travail et d'aide => **Faire bosser les pauvres**

- **Équité** : récompenser l'effort sous réserve de l'égalité des chances
« méritocratie »
- **Efficacité** : « propension des individus à rechercher du travail et à travailler davantage dépend du supplément de revenu que procure le travail » (doc 4.1 p.)

Schéma n° 1 - Évolution du revenu disponible d'une personne seule, avec trois enfants, locataire, en fonction de ses revenus du travail



Source : adapté de DIPLPEJ (2019) Investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous - Concertation revenu universel d'activité - Collèges pléniers - Phase 3 - Réunion du 7 novembre 2019, p.7

► **Coût (presque) constant**

- Enveloppe globale : 60 mds € (gouvernement), potentiellement entre 70 et 80 mds €

	Dispositifs	Effectifs	Dépenses en millions d'euros	Remarque
Minima	Revenu de solidarité active (RSA)	1 916 100	11 682	Données fin 2019 - Drees (2021)
	Allocation aux adultes handicapés (AAH)	1 221 500	10 415	
	Minimum vieillesse	601 600	3 146	
	Allocation de solidarité spécifique	351 500	2 225	
	ADA	108 200	501	
	ASI	81 600	233	
	RSO, AV, ATA, AER-R	15 400	114	
Prestations	Prime d'activité	4 161 473	9 360	Données fin 2019 - CNAF (2020)
	Aides au logement	6 089 091 (foyers)	16 194	
	Allocations familiales	5 362 418 (foyers)	17 196	

En millions d'euros

- **Potentielles économies absorbées par l'augmentation du recours (exemple 2010)**

	RSA socle seul	RSA socle et activité	RSA activité seul	Ensemble
Taux de non-recours (Enquête)	36%	33%	68%	NC
Nombre de bénéficiaires	1 168	206	460	1834
Estimation du nombre de non-recourants	657	102	977	1 736
Nombre d'éligibles estimé	1825	307	1437	3569
Manque à distribuer	3 100	2 200 (dont 1 700)		5 300
Coût RSA	6 626	NC	1 328	7 954

2.2. Fonctionnement du RUA

Logique globale

- ▶ Principe de « quérabilité » : pas de versement sans une démarche de l'intéressé pour obtenir la prestation
- ▶ Partage de l'information entre administration

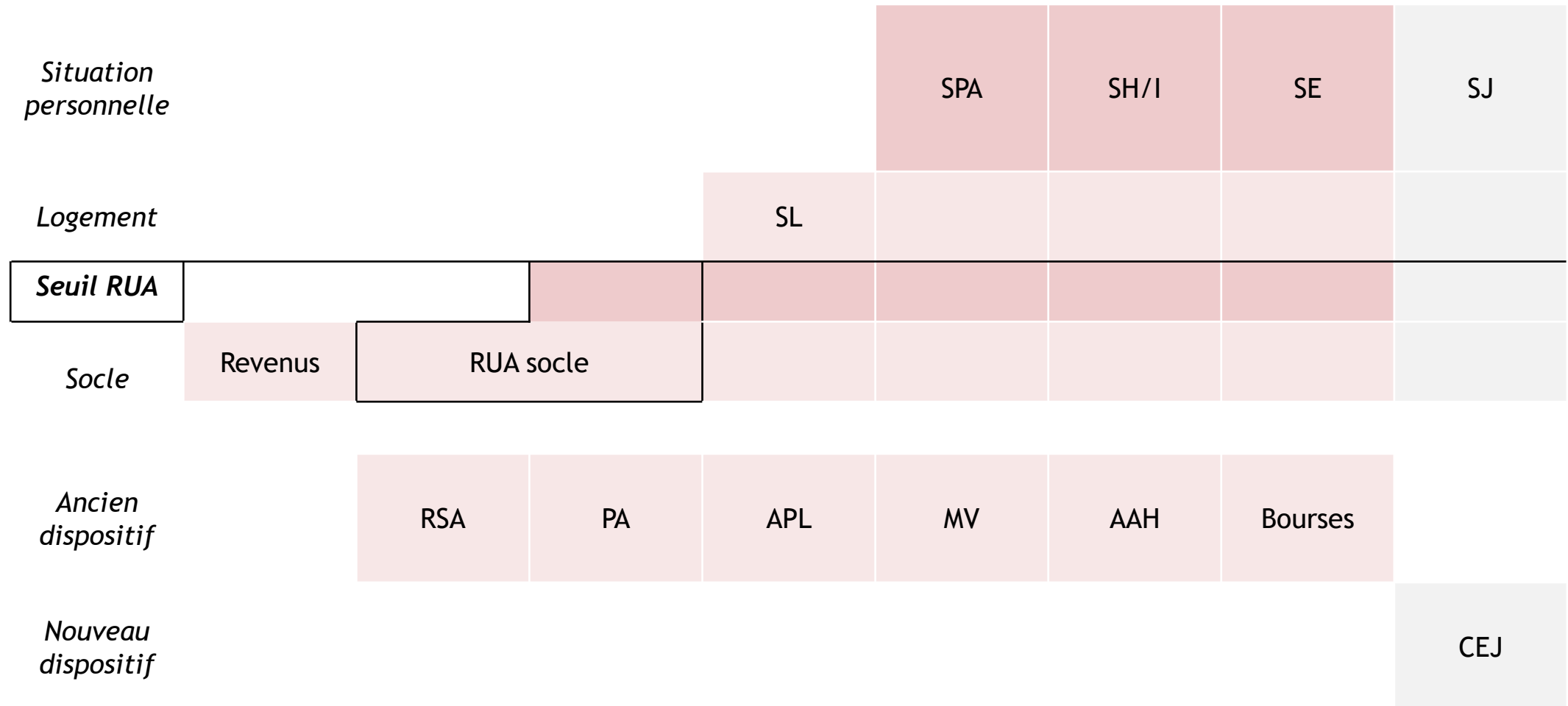
Principe d'accompagnement individualisé

- ▶ Service public de l'Insertion : parcours et référent

Fonctionnement du revenu

- ▶ Logique de brique : adapter le montant de l'aide en fonction de l'évolution de la situation du bénéficiaire
- ▶ Base de calcul unique : « Revenu social de référence »
- ▶ Fonctionnement de l'actualisation unifiée

Schéma n° 2 - Le revenu universel d'activité, une prestation par «briques»



Critiques principales

- ▶ Jouer la *confusion* à partir du concept de Revenu Universel pour poursuivre une politique de régression sociale => **Ce n'est pas un Revenu Universel**
 - ▶ Ni Universel (ciblage partiel des plus pauvres) ni inconditionnel (activité)
 - ▶ Fusion de minima et nouvelle dénomination
- ▶ Une solution ni contre les *causes* de la pauvreté ni pour les personnes en *situation de pauvreté monétaire*
 - ▶ Seuil de pauvreté à 60% : 1102€
 - ▶ Smic net (temps plein): 1204,19€
 - ▶ Salaire net moyen : 2424€
 - ▶ Niveau de vie annuel médian : 1837€

Par exemple :

RSA : 565,34

AAH : 903,6

Au 1^{er} avril 2021, DREES (2021)

2.3. Points incertains - RUA, une boîte de pandore ?

- ▶ **Périmètre** de la fusion ?
 - ▶ Le cas des allocations familiales
 - ▶ Dispositifs connexes pour rendre vivable la pauvreté : chèque énergie, ARS, C2S, etc.
 - ▶ Socle commun : RSA, AAH, ASS => perte de spécificité ?
- ▶ Les **catégories** de la population **exclues** des minima et en **marge** de la solidarité ?
 - ▶ Étudiants et 18-25 ans : Contrat d'Engagement Jeune
 - ▶ Chômeurs non-indemnisés, retraités en dessous des seuils, etc.
- ▶ Revalorisation des **montants** ?
 - ▶ Socle : 565,34€ - RSA célibataire
 - ▶ Suppléments : équivalents aux prestations actuelles ? Moins (coût constant) ? Plus ?
- ▶ Les **conditions** d'obtention :
 - ▶ Activité : critères de la « recherche d'un emploi »
 - ▶ Caractéristiques individuelles : concilier les spécificités

2.4. Un dispositif d'un projet plus global contre la pauvreté

Revenu Universel d'Activité

- ▶ Fusion des minima socles, Revenu social de référence, Activation généralisée
- ▶ Allocation unique avec dispositifs connexes (CEJ, CE, AF) : perspectives d'extension

Contractualisation avec les départements

- ▶ Réorganiser les relations entre l'Etat et les départements
- ▶ Objectifs : incitation, logique de performance, uniformisation et distinction de l'action sociale

Service Public de l'Insertion (et de l'Emploi)

- ▶ Renforcer la coordination entre les service et la prise en charge des allocataires
- ▶ Mise en commun (via système d'information) et standardisation du schéma de prise en charge
- ▶ Réorganisation des compétences à termes ?

Contrat d'Engagement Jeune (1^{er} mars 2022) vers l'emploi pour les moins de 26 ans

- ▶ Accompagnement de 15 à 20h par semaine avec référent (PE ou ML) et... une application !
- ▶ Activité : préparations, formations, service civique, stages et immersions, alternances
- ▶ Allocation de maximum 500€/mois sous condition ressources

Service Public de l'Insertion (et de l'Emploi)

- ▶ Exclusivement des plateformes numériques comme moyens supplémentaires
- ▶ Standardisation des procédures
- ▶ Pertes des spécificités de chaque organisation d'accueil ? Fusion des services ?

DES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES USAGERS...

Comment reprendre une activité au vu des difficultés que je rencontre : logement, famille, transport...?



... AUXQUELLES LE SPIE RÉPOND

L'emploi et l'activité d'abord
Chaque personne se voit proposer des parcours à visée emploi qui prennent en compte toutes les dimensions, comme le logement, la santé, la mobilité.

Pôle emploi, CAF, associations, conseil départemental... vers qui se tourner ?



Vous êtes au bon endroit

Quelle que soit la porte d'entrée, les professionnels vous inscriront dans un parcours d'accompagnement coordonné.

Ma situation a changé, qui va continuer à m'accompagner ?



Des interlocuteurs dans la durée

La coordination des professionnels s'inscrit dans la durée, si votre situation change, il y aura toujours un professionnel connaissant votre parcours.

Mon accompagnement social et mon accompagnement professionnel ne sont pas cohérents...



Une approche globale de la personne

Chaque personne se voit proposer des étapes pour son projet de retour à l'emploi, combinées à un accompagnement sur les difficultés qu'elle rencontre : logement, santé, mobilité...

J'ai une idée en tête de ce que j'aimerais faire, mais je ne sais pas comment y arriver...



C'est vous qui savez

Chaque personne accompagnée est la première à savoir identifier ses besoins, mais elle n'est pas toute seule : chaque parcours est co-élaboré avec la personne.

Le plan d'action qui m'a été proposé ne correspond pas à mes besoins...



Un parcours sans couture, ni rupture

La personne, avec l'appui de son référent, accède aux éléments utiles de son parcours individuel, se voit proposer les étapes les plus pertinentes et les plus efficaces au regard de ses besoins et de son statut.

STRATÉGIE DE PARCOURS // PARCOURS CIBLE DU BÉNÉFICIAIRE

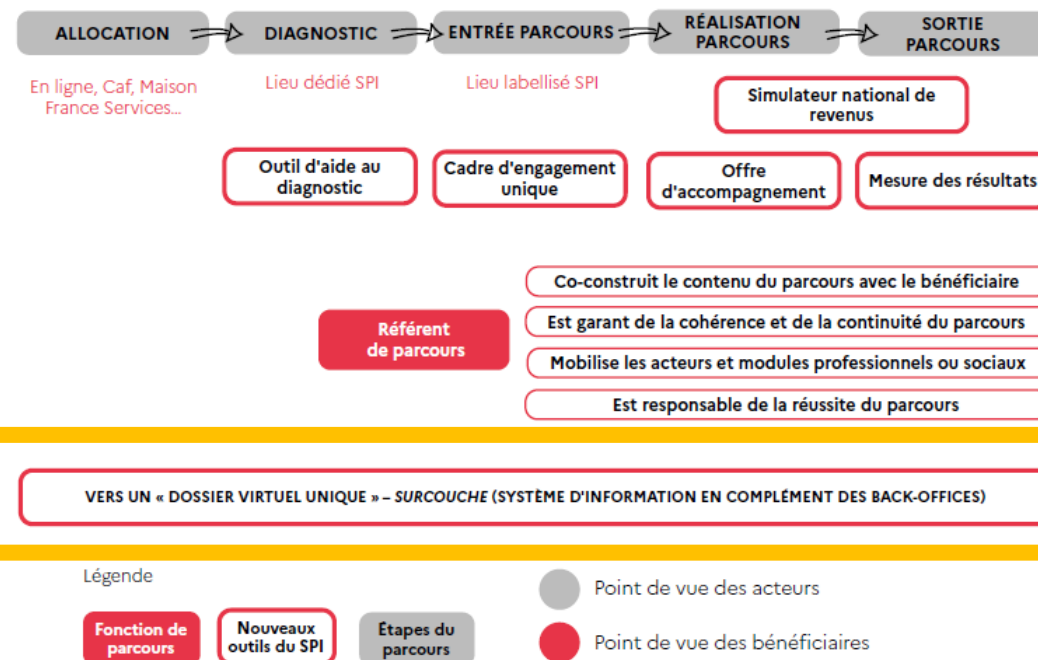
Je fais ma demande et partage des informations sur ma situation socio-pro.

Je rencontre dans un délai d'un mois un conseiller pour un RDV de diagnostic et suis orienté vers mon référent de parcours.

Je rencontre dans la foulée mon référent de parcours. Nous co-construisons mon parcours en fonction de ma situation et de mon projet. Il m'informe de mes droits et devoirs et nous signons mon contrat qui précise le plan d'actions.

Je réalise les étapes de mon parcours et celui-ci s'adapte en permanence à mon profil et mes compétences. Tout au long du parcours (à la fin de chaque étape, dans les périodes interstitielles, pendant une phase intensive d'accompagnement), mon référent de parcours fait un point avec moi ; le cas échéant, nous ajustons le plan d'actions.

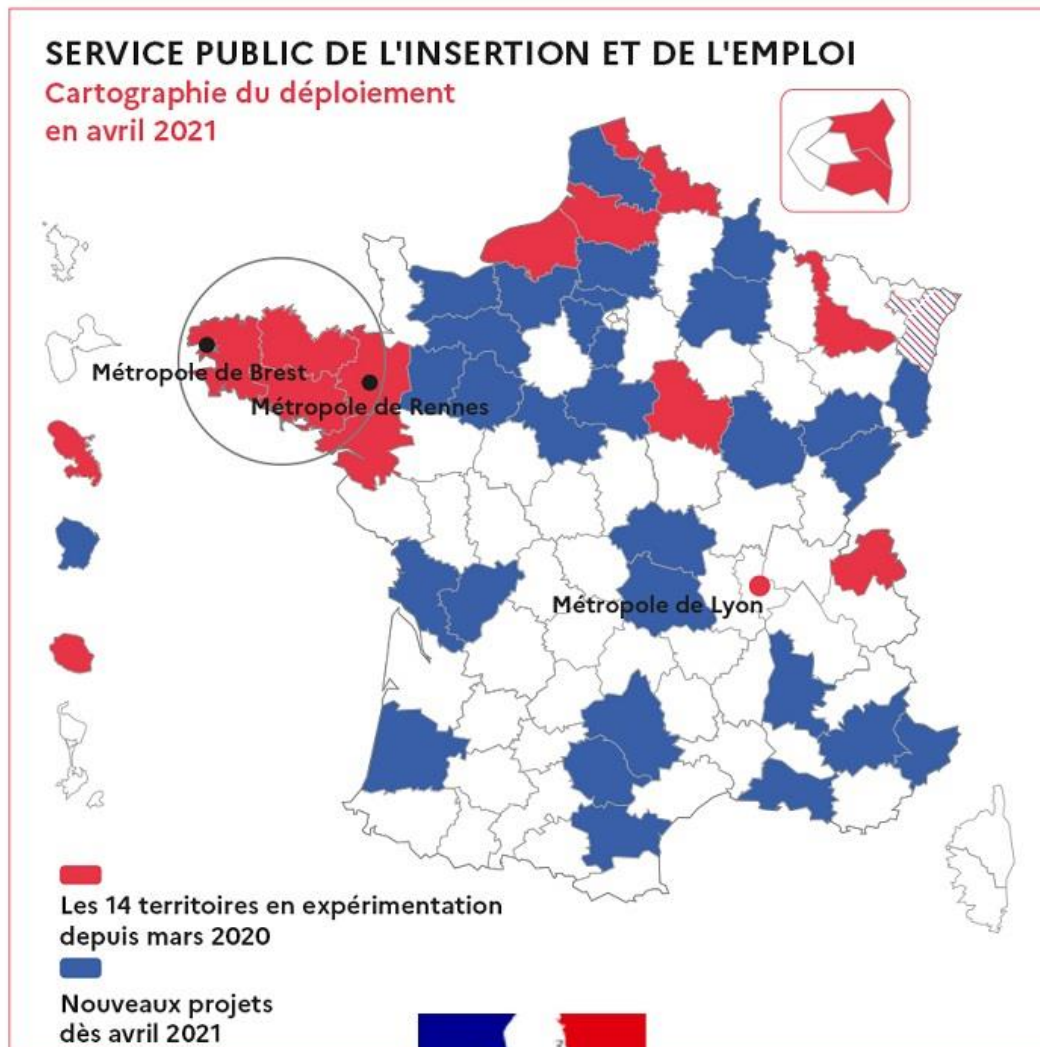
Je trouve un emploi. Mon référent de parcours reste mon interlocuteur pendant six mois au plus ainsi que celui de mon employeur pour sécuriser ma prise de poste. L'entreprise qui m'accueille est pleinement intégrée au service public de l'insertion.



Contractualisation sur objectifs avec les départements

- ▶ Actions :
 - ▶ Accompagner les sorties des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance (ASE)
 - ▶ Améliorer l'insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)
 - ▶ Généraliser les démarches de premier accueil social inconditionnel de proximité et de référent de parcours
 - ▶ Maraudes mixtes
 - ▶ Prévention pour les jeunes
- ▶ Un effet financier limité 136,4 millions €
- ▶ Processus souhaité par les départements à la mise en œuvre contestée par les départements

=> **Pas de moyens et départementalisation de missions d'Etat**



3. Le RUA comme consolidation de la logique néolibérale d'assistance ?

3.1. Cohérence d'ensemble

Activation des politiques sociales

- ▶ Insertion difficile => « la solidarité piège dans la pauvreté » => « inciter »
- ▶ Conditionnement de la solidarité à « l'insertion » et « l'activité » active
- ▶ Contrôle des personnes

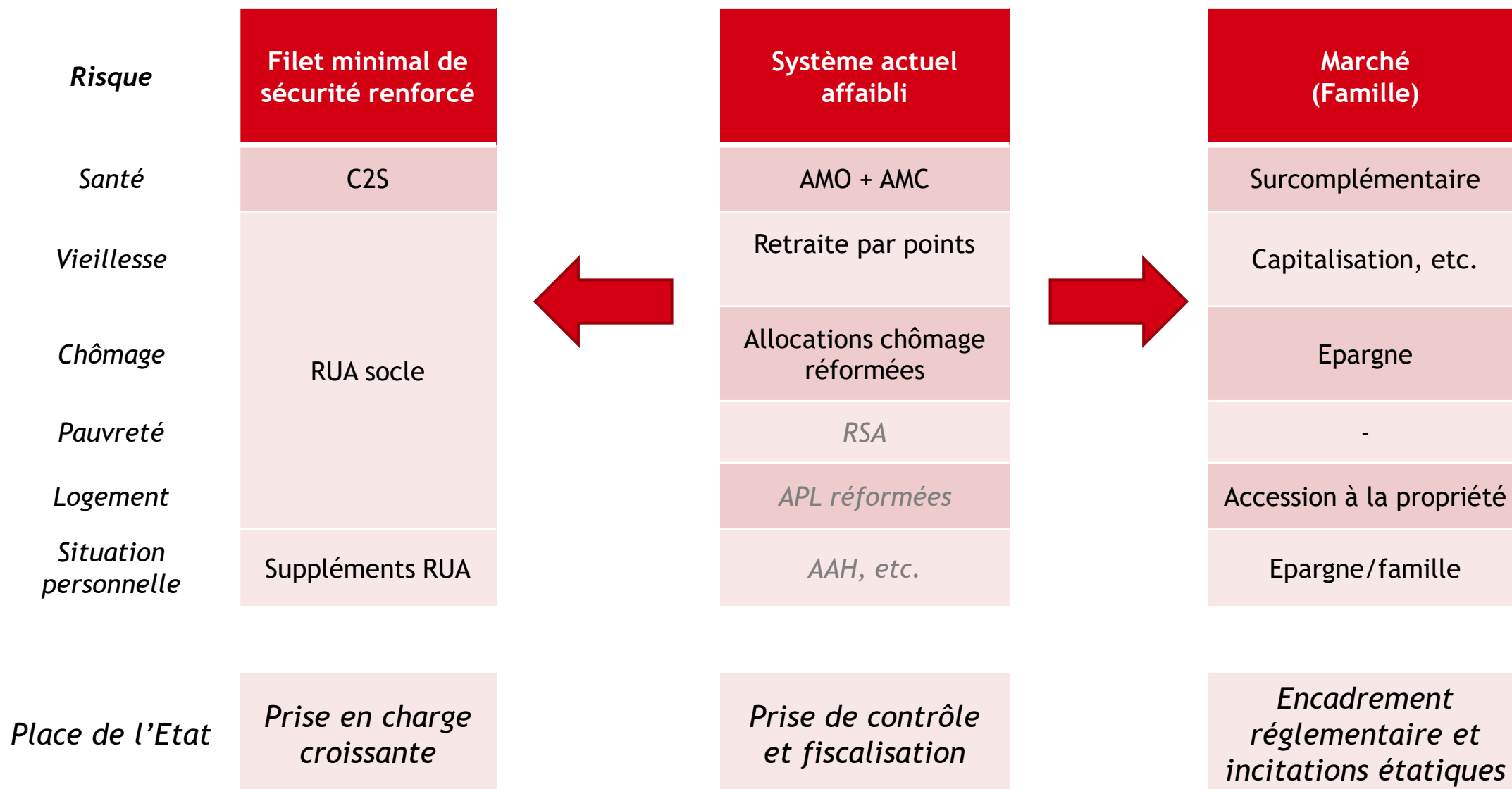
Institutionnalisation de la précarisation du travail

- ▶ Logique de complément de revenu : rendre viable les bas salaires ou les situations de pauvreté
- ▶ Logique de minimum universel : rendre viable les nouveaux statuts précaires (ex : auto-entrepreneurs)

Réorganisation des responsabilités

- ▶ Désengagement du patronat du financement et du coût réel du travail
- ▶ Logique marchande adossée au salariat : complémentaire
- ▶ Etatisation de la protection sociale : extension et filet minimal

Schéma n° 3 - Changement de logique au sein du système de protection sociale



3.2. Un changement de logique : Assistance versus Sécurité sociale

	Sécurité sociale	Assistance
Personnes éligibles	Travailleurs cotisants et leurs ayants droit	Citoyens
Caractéristiques des prestations	Proportionnelles et fortes	Forfaitaires et faibles
Mode de financement	Cotisation sociale	Impôts et taxes
Gouvernement	Démocratie sociale Par les intéressés	Démocratie parlementaire Par l'administration et le gouvernement sous contrôle du parlement
Institution en charge	Caisses de Sécurité sociale générales et corporatistes	Etat
Logique de solidarité	Logique de besoins	Assistance

3.3. Exemple étranger : *Univversal Credit*

Contexte

- ▶ Système britannique de protection sociale : Bevriddien - Assistance
- ▶ Justification principale : le gain au travail est trop faible dans le système actuel (2011)
- ▶ Complexité (démarches, contrôles, etc.) => Non recours de 16% à 44%

Proposition : fusion des aides

Population concernée	Prestations incluses dans l'UC (taux de non recours en % et nombre de ménages)	Prestation exclues de l'UC (taux de non recours en % et nombre de ménages)
Prestations générales	Allocation de logement (23% - 1,6m)	Allocations familiales
Personnes hors du travail	Allocation chômage non contributive (23% - 0,5m) Allocation de travail et de soutien et Allocation d'aide au revenu (44% - 0,5m)	
Personnes au travail	Crédit d'impôt pour activité professionnelle Crédit d'impôt pour enfants scolarisés	
Retraités		Crédits d'impôt retraite (39% - 1,4m) - [Retraite]
Ensemble de la population		Prestations contributives

Principes

- ▶ 55% des dépenses des prestations hors retraite (33Md€/95Md€) : ~11md€ logement
- ▶ Incitation au travail : maintien de l'allocation puis diminution à proportion de 65% du salaire perçu
- ▶ Conditionnalité variable : lettre d'engagement, exigences en fonctions des situations, recherche offre d'emploi, sanction (suspension)
- ▶ Guichet Unique en ligne
- ▶ Paiement : mensualisation, versement unique par ménage, fin du paiement des allocations logement au bailleur

Déploiement

- ▶ Déploiement incrémental (coexistence des systèmes)
- ▶ Difficultés : informatiques (système d'information), coût

Conséquences

- ▶ 3,2 millions de perdants (2^e et 3^e déciles, mères isolés, propriétaires pauvres) versus 2,2 millions de gagnants (locataires, couples avec enfants)
- ▶ Impact positif potentiel sur l'emploi chez les célibataires sans enfant (logique incitative)

4. Entre Revenu Universel et travail : deux propositions

4.1. Le salaire à vie

Trois constats :

- ▶ Projet politique Bernard Friot et le réseau salariat potentiel anticapitaliste à partir des institutions existantes (originelles) du salariat : la Sécurité sociale, la cotisation sociale, les qualifications
- ▶ Constat du recul des salariés dans le partage de la Valeur Ajoutée (une mesure de la richesse) et un partage contestable avec les détenteurs des moyens de production
- ▶ Des expériences réelles de rémunération indépendantes de la sphère lucrative : fonctionnaires et retraités => des droits attachés à la personne et non au poste

Proposition : le salaire à vie

- ▶ Droit universel à la qualification
- ▶ Étendre la cotisation sociale à l'ensemble de la valeur ajoutée : salaires et investissements
- ▶ Propriété des moyens de production aux travailleurs et contrôle de la production

4.2. La garantie d'emploi

- ▶ Portée par la FI dans le cadre d'une niche parlementaire
- ▶ Etat employeur en dernier ressort et inspiration de programmes anciens
- ▶ Le travail ne manque mais du chômage : enjeu de la transition écologique
- ▶ Expérience Territoire zéro chômeur : personne n'est inemployable, l'argent ne manque pas et le travail non plus
- ▶ Garantie d'emploi aux chômeurs : CDD proposé par l'Etat, 12 mois x 2, 20h-35h/semaine, SMIC et sans perte par rapport au salaire antérieur, opposable, gérée par une structure associative, tâches liées à la transition écologique et sociale
- ▶ Service public de l'emploi en charge (PE) avec conseil des partenaires en charge de la gestion du dispositif (nationale, et agences locales)
- ▶ Financement (80Md€) par allocations chômage, (40md€), RSA (10Md€) => solde de 30md€ (exemple CICE)
- ▶ Questions : substitutions des emplois de fonctionnaires, et pourquoi pas du salaire ?, articulation avec la politique économique globale ?

ANNEXES

Tableau (issu de la concertation RUA) Périmètre du foyer : caractéristiques et efficacité de trois situations types

	Individualisé	Quasi-individualisée	Conjugalisé Familialisée
Caractéristiques			
Eligibilité à l'aide (Plafond)	En fonction des revenus de l'individu	En fonction des revenus de l'individu et du ménage	En fonction des revenus du ménage
Versement de l'aide	Individu	Individu	Ménage
Montant de l'aide	Complète les revenus de l'individu jusqu'à un certain seuil	Complète les revenus de l'individu jusqu'à un certain seuil	Complète les revenus du ménage jusqu'à un certain seuil
Prise en compte des personnes à charge dans le barème	OUI - Via une échelle d'équivalence (majoration plafond de ressources et/ou du montant garanti) NON - D'autres prestations dédiées (allocations familiales), non prises en compte dans la base ressources, s'ajoutent à la prestation de solidarité		
Efficacité			
Équité et caractère redistributif	Prise en compte directe du niveau de vie (++)	Prise en compte du niveau de vie seulement via le plafond (-)	Prise en compte directe du niveau de vie (++)
Gain au travail	Moindre gain au travail (selon l'importance de la dégressivité) Incite à la mono-activité encore davantage (-)	Moindre gain au travail (selon l'importance de la dégressivité) Incite à la mono-activité (-)	Moindre gain au travail (selon l'importance de la dégressivité) Pas d'incitation à la mono-activité si bonus individuel
Égalité Homme-Femme	Avantage pour les femmes : « gain net » ; pouvoir de négociation accru ; bénéfice en propre (autonomie) ; choix de travailler ou non MAIS « salaire maternel » incitation au retrait du marché du travail (?)	Avantage pour les femmes : « gain net » ; pouvoir de négociation accru ; bénéfice en propre (autonomie) ; choix de travailler ou non MAIS « salaire maternel » incitation au retrait du marché du travail (?)	Moindre gain au travail qui ne touche pas plus les femmes que les hommes MAIS Versement au « chef de famille » (?)
Neutralité vis-à-vis de la vie privée	Pas de contrôle de la situation familiale MAIS Biais en faveur des couples	Contrôle de la situation familiale via le plafond ET biais en faveur des couples (--)	Neutralité financière entre les situations MAIS Contrôle de la situation familiales (?)

Tableau (issu de la concertation RUA) - Différences de prise en compte des revenus par la base ressources des principales prestations de solidarité

Type de revenus	RSA	PA	AL	ASS	AAH	ASPA	ASI
Revenus d'activité	Net perçu	Net perçu	Net catégoriel	Net catégoriel	Net catégoriel	Brut	Brut
Revenus de remplacement (IJ chômage, retraite)	Net perçu	Net perçu	Imposable	Imposable	Imposable	Brut	Brut
Revenus immobiliers/ fonciers	Déduction des charges n'augmentant pas le patrimoine	Imposable	Imposable	Imposable	Imposable	3 % de la valeur vénale	3 % de la valeur vénale
Revenus financiers	Perçu	Perçu	Imposable	Imposable	Imposable	3 % de la valeur du capital/ placement	3 % de la valeur du capital/ placement
Allocations familiales	Avant CRDS	Avant CRDS					
ASPA	Perçu	Perçu			Perçu		
ASI	Perçu	Perçu			Perçu		
AL	Via le forfait logement	Via le forfait logement					
ASS	Perçu	Perçu	Perçu		Perçu		
AAH et compléments	Perçu	Perçu					Seulement AAH perçue par le conjoint sauf s'il est titulaire d'un avantage vieillesse ou invalidité
RSA							
Prime d'activité							